



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction générale du Trésor



# BRÈVES ÉCONOMIQUES D'AFRIQUE DE L'OUEST

(HORS NIGÉRIA-GHANA)

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

## D'ABIDJAN

N° 498 – 30 juin 2023

### Zoom sur le rapport Perspectives économiques en Afrique 2023 de la Banque africaine de développement

En mai dernier, la Banque africaine de développement (BAfD) a publié son rapport sur les [Perspectives économiques en Afrique en 2023](#). Tout en soulignant la résilience économique de l'Afrique face aux multiples chocs, le rapport relève entre autres le manque de financement climat, alors que la région demeure particulièrement vulnérable au changement climatique.

#### 📊 La croissance en Afrique devrait se raffermir en 2023 et 2024

Le taux de croissance économique de l'Afrique est estimé à 3,8% en 2022, en baisse par rapport aux 4,8% de 2021, mais supérieure à la moyenne mondiale de 3,4%. Le ralentissement de la croissance est principalement attribué au resserrement des conditions financières mondiales et aux perturbations des chaînes d'approvisionnement exacerbées par la guerre en Ukraine, qui ont ralenti la croissance mondiale. La croissance du continent devrait rebondir à 4% en 2023 et se consolider à 4,3% en 2024, en lien avec l'amélioration des conditions économiques mondiales et régionales attendue.

L'inflation moyenne des prix à la consommation en Afrique devrait passer de 14,2% en 2022 à 15,1% en 2023, avant de retomber à 9,5% en 2024. Le retour à une inflation à un chiffre en 2024 reflète l'incidence du resserrement de la politique monétaire et les efforts déployés par les pays pour s'attaquer aux obstacles structurels à l'approvisionnement alimentaire national.

#### 📊 Le déficit de financement privé climatique de l'Afrique estimé à 213 Mds USD par an

Les flux de finance climatique privés en Afrique (4,2 Mds USD) en 2019/2020 sont six fois inférieurs à la finance climatique publique mobilisée (25,3 Mds USD). Ainsi, selon le rapport, le déficit de **financement privé en matière d'action climatique** est estimé à environ 213,4 Mds USD par an (environ 6,9 % du PIB de l'Afrique en 2023). Pourtant, l'Afrique est dotée d'un capital naturel important qui en fait un acteur clé de l'économie verte à venir. Par ailleurs, **le rapport souligne que l'Afrique de l'ouest** serait la deuxième région la plus riche en capital naturel (25,5% de la dotation du continent), derrière l'Afrique du nord (27,1%).

LE CHIFFRE À  
RETENIR

3,9%

Le taux de croissance de  
l'Afrique de l'ouest en 2023  
selon la BAfD

❖ Bien qu'en amélioration, la croissance en Afrique de l'ouest serait inférieure en moyenne à celle du continent

Après 3,9% en 2022, la croissance en Afrique de l'Ouest devrait passer à **3,9 %** en 2023, puis à 4,2 % en 2024, légèrement en dessous de la moyenne continentale. Par ailleurs, il est à noter que ce sont les petites économies de la région qui tirent le développement régional. En effet, sur les neuf pays dont les taux de croissance projetés sont égaux ou supérieurs à 5% en 2023, huit sont de petites économies, représentant seulement 15% du PIB de la région. Parmi ces économies particulièrement dynamiques, on distingue notamment le Bénin (6,2%), le Niger (7%) et le Togo (6,3%).

Après le Cap-Vert en 2022 (10,5%), à noter que la croissance la plus forte de la région serait **enregistrée par la Côte d'Ivoire (7,2%) en 2023**, puis le Niger (11,8%) en 2024.

Taux de croissance des pays d'Afrique de l'ouest

Pays	2022	2023*	2024*
Bénin	6	6,2	6
Burkina Faso	3,2	3,7	3,9
Cap-Vert	10,5	5,7	6,2
Cote d'Ivoire	6,7	7,2	7
Gambie	4,4	5,2	5,6
Ghana	3,3	1,7	3
Guinée	4,8	5,5	5,6
Guinée-Bissau	3,7	4,6	5,1
Liberia	4	4,3	4,8
Mali	3,7	5,1	5,3
Niger	7,2	7	11,8
Nigéria	3,3	3,4	3,2
Sénégal	4	5,5	9,8
Sierra Leone	2,8	3,1	4,8
Togo	5,5	6,3	6,6
<b>Afrique de l'ouest</b>	<b>3,8</b>	<b>3,9</b>	<b>4,2</b>
Mauritanie	5,3	4,3	5,9
<b>Afrique</b>	<b>3,8</b>	<b>4</b>	<b>4,3</b>

Source : Perspectives économiques en Afrique 2023, BAFD

## ❖ Régional

### L'UEMOA adopte une nouvelle réglementation bancaire

Le 16 juin 2023, le Conseil des Ministres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) [a adopté](#) le projet de Loi uniforme portant réglementation bancaire dans les Etats membres. L'adoption de ce texte vise à renforcer la solidité et la résilience du secteur bancaire régional, à travers notamment la mise en conformité du cadre réglementaire et de supervision au sein de l'UEMOA avec les principes fondamentaux édictés par le Comité de Bâle. Il prend en compte les mutations de l'environnement bancaire, l'impact du développement des nouvelles technologies, de même que les enjeux d'inclusion financière et de financement des activités économiques. Il offre l'opportunité d'intégrer dans son champ

d'application des acteurs nouveaux comme les compagnies financières et les entreprises de technologie financière.

### La BCEAO initie une opération spéciale de rachat de titres publics

La BCEAO [a organisé](#) du 29 au 30 juin 2023 une opération spéciale de rachat sur le marché secondaire de titres publics émis par les Etats de l'UEMOA pour un montant maximum de 1 003 Mds FCFA (1,5 Md EUR). Les titres publics admissibles sont notamment ceux émis par adjudication et dont la durée résiduelle est comprise entre 3 mois et 3 ans.

### La BOAD approuve 11 opérations d'un montant total de 278 M EUR

Le 26 juin 2023, la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) [a approuvé](#) 11 nouvelles opérations, dont 10 dans 6 pays de l'UEMOA,

pour un montant global de 182,3 Mds FCFA (278 M EUR). Les opérations portent notamment sur : (i) au Bénin, le développement des infrastructures agricoles et désenclavement de la **basse et moyenne vallée de l'Ouémé** (42,7 M EUR) ; (ii) au **Burkina Faso**, l'appui à la digitalisation des processus de gestion des finances publiques (29 M EUR) et un prêt en faveur de la Société Nationale Burkinabè **d'Hydrocarbure** (30,5 M EUR) ; (iii) en Côte d'Ivoire, un prêt en faveur de la société Ivory Cocoa Products (15,2 M EUR), ainsi que la construction et **l'exploitation d'un hôtel par la Société de Patrimoine et de Gestion** (14 M EUR) ; (iv) au Mali, la mise en place de lignes de refinancement en faveur de la Banque nationale de développement agricole (22,9 M EUR) et un prêt en faveur de la Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (7,6 M EUR) ; (v) au Niger, le développement du Centre de recherche médicale et sanitaire et le renforcement des infrastructures sanitaires à Niamey (30,5 M EUR), ainsi que la construction et l'équipement **d'infrastructures scolaires** (30,5 M EUR) ; (vi) au **Sénégal**, l'aménagement de voies urbaines et la réalisation de réseaux divers dans la ville de Diamniadio (45,7 M EUR) et enfin (vii) une prise de participation au capital du Fonds **d'Accélération des Infrastructures (IAF)** pour un montant de 9,3 M EUR.

## ❖ Bénin

Selon la Banque mondiale, moderniser le réseau routier et les ports contribuera à transformer l'économie béninoise

Selon la 1<sup>ère</sup> édition du [rapport "Perspectives économiques du Bénin"](#) publié par la Banque mondiale le 26 juin 2023, après un fort rebond en 2021 à 7,2%, la croissance économique du pays s'est établie à **6,3% en 2022**. Le secteur tertiaire reste le principal contributeur à la croissance en 2022 (à hauteur de 2,9 points) avec une forte contribution des secteurs des transports, du commerce et des services de l'administration. La croissance devrait s'établir à 6% en 2023 et se

maintenir à ce niveau sur le moyen terme. Le rapport souligne néanmoins quelques risques pesant sur les perspectives économiques du Bénin : l'accélération des tensions inflationnistes induites par la **hausse des prix de l'énergie**, le durcissement des conditions d'accès au financement, la dégradation de la situation sécuritaire dans les régions du Nord ainsi que les événements climatiques extrêmes. Par ailleurs, le rapport rappelle que le Bénin se positionne comme un couloir de transit privilégié et comme une plaque tournante reliant les pays côtiers ainsi que ceux de la bande sahélienne, ce qui constitue une opportunité majeure pour son économie sous réserve du développement des infrastructures routières (les routes concentrent 73% du transport de marchandises alors que seulement 50% du réseau est pavé) et de solutions multimodales connectant le transport terrestre et le port maritime.

## ❖ Burkina Faso

Le déficit budgétaire projeté à 4,6% du PIB en 2024 par les autorités

D'après les [projections budgétaires](#) du Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) 2024-2026, les recettes budgétaires totales évolueraient de 2 934,8 Mds FCFA (4,5 Mds EUR) en 2024 à 3 405,3 Mds FCFA (5,2 Mds EUR) en 2026, soit une croissance annuelle moyenne de 7,7%. Les dépenses budgétaires totales passeraient de 3 610,3 Mds FCFA (5,5 Mds EUR) en 2024 à 3 869,5 Mds FCFA (5,9 Mds EUR) en 2026, soit un taux moyen de progression annuel de 3,5%. Quant au déficit budgétaire, il ressortirait à 675,5 Mds FCFA (1 029,8 M EUR ou 4,6% du PIB) en 2024, puis diminuerait pour atteindre 464,2 Mds FCFA en 2026 (707,7 M EUR ou 2,8% du PIB). Les priorités du budget 2024 reposent sur les piliers du Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD) et s'inscrivent en réponse au contexte économique et social.

## Instauration d'une contribution spéciale sur la consommation pour soutenir le Fonds de soutien patriotique

Le 24 juin 2023, les députés de l'Assemblée législative de transition (ALT) ont adopté la [loi portant institution d'une contribution spéciale sur la consommation](#) de certains produits et services. Cette loi vise à permettre au Gouvernement de mobiliser davantage de ressources pour la prise en charge des Volontaires pour la défense de la patrie (VDP) et pour faire face aux dépenses dans le cadre de la crise sécuritaire. La contribution spéciale est constituée de ressources collectées à l'occasion de l'importation, la vente et la consommation de certains produits spécifiques (boissons, tabac, les produits de parfumerie et de la cosmétique...). Les taux d'imposition de la contribution varient entre 1% et 20% du coût et les tarifs applicables entre 50 FCFA (0,08 EUR) et 20 000 FCFA (30,5 EUR) en supplément du coût.

## Cap-Vert

### Le FMI approuve la 2<sup>ème</sup> revue FEC et décaisse 6 M USD

Le Fonds monétaire international (FMI) a [annoncé](#) un décaissement de 4,5 M DTS (6 M USD) en faveur du Cap-Vert, à la suite de la conclusion des consultations au titre de l'article IV et de la 2<sup>ème</sup> revue du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC). Les performances du pays dans le cadre du programme sont jugées satisfaisantes. La **croissance s'est fortement redressée** en 2022, pour s'établir à 17,7%, et est projeté à 4,4% en 2023. L'inflation ralentirait pour sa part à 5,2% en 2023 (contre 7,9% en 2022), en lien avec la baisse des prix des denrées alimentaires et du pétrole. Le FMI estime cependant que le Cap-Vert reste vulnérable aux chocs extérieurs et aux perturbations climatiques et que les performances réalisées dans le cadre du programme devront se poursuivre à moyen terme.

## Côte d'Ivoire

### Le secteur du commerce en croissance de 12% en g.a. au 1<sup>er</sup> trimestre 2023

Selon l'Institut National de la Statistique (INS), le [secteur du commerce](#), toutes branches d'activités confondues, a enregistré une croissance de 11,9% en glissement annuel (g.a.) au 1<sup>er</sup> trimestre 2023. Cette évolution s'explique principalement par la bonne performance (i) du commerce de détail (+12,5% en g.a), en lien notamment avec la hausse du commerce de détail en magasin spécialisé (+14,5% en g.a), et (ii) du commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (+24,6% en g.a), boosté particulièrement par le commerce de véhicules automobiles (+38,1% en g.a). A noter également la hausse du commerce de gros de produits du secteur agricole et alimentaire (+21,3% en g.a).

### Inflation à +4,8% en g.a. en mai 2023

Selon l'INS, l'inflation [s'est établie](#) à 4,8% en glissement annuel (g.a) en mai 2023, contre une 5,2% en g.a. observée en mars et en avril dernier. Ce **niveau d'inflation** est porté principalement par la hausse des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisés (+6,7% en g.a), surtout les poissons (+17,3% en g.a) et les céréales non transformées (+9,7% en g.a), ainsi que celle des transports (+9,7% en g.a) et des restaurants et hôtels (+7% en g.a). A noter également la hausse des prix de la branche "logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (+4,9% en g.a).

## Guinée

### Les créations d'entreprises en hausse de 15% en g.a au 1<sup>er</sup> trimestre 2023

Les [créations d'entreprises](#) ont connu une hausse de 14,6% au 1<sup>er</sup> trimestre 2023 en glissement annuel (g.a) pour s'établir à 5 011. En particulier, les créations d'entreprises par les femmes ont connu une hausse de 8,7% en g.a contre 17,3%

pour les hommes. Les principales branches **d'activité concernées par les créations d'entreprises** sont le commerce (49,5%), la prestation de services (19,7%) et le BTP ou la construction (10,5%). Les emplois déclarés par les entreprises au moment de leur création au 1<sup>er</sup> trimestre 2023 **s'établissent à 7 782**, soit une hausse de 25,6% en g.a.

## 🍷 Mauritanie

### Approbation en Conseil des ministres du projet de LFR 2023

Le [Conseil des ministres](#) du 26 juin 2023 a approuvé un projet de Loi de finances rectificative (LFR) **pour l'année 2023. Ce dernier** fait apparaître un déficit budgétaire global (dons compris) de 10,8 Mds MRU (289,4 M EUR, soit 3,3% du PIB non extractif), contre 9,4 Mds MRU (251,5 M EUR, soit 2,8% du PIB non extractif) dans la Loi de finances initiale. Les recettes budgétaires enregistrent une diminution de 6,4%, qui sera partiellement compensée par les mesures nouvelles prises concernant le secteur des télécommunications, à savoir le rétablissement de la TVA à 18% (contre 16% actuellement) et **l'institution d'une taxe spéciale de 5% sur le chiffre d'affaires des entreprises** du secteur. Du côté des dépenses, on enregistre la hausse des charges de personnel consécutive à la **décision d'augmentation** des (2,6 Mds MRU, soit 68,9 M EUR) ainsi que la prise en charge de **l'incidence financière des nouveaux recrutements**.

### Accord entre la SFI et la BMI pour soutenir les PME et le commerce

La Société financière internationale (SFI) a [annoncé](#) le 27 juin 2023 un financement en faveur de la Banque Mauritanienne de l'Investissement (BMI) **d'un montant total de 30 M USD**, dont 25% spécifiquement destiné aux entreprises détenues par des femmes. Ce financement comprend un prêt de 20 M USD dans le cadre du programme *Base of the Pyramid* qui vise à aider la BMI à accroître ses prêts aux

PME qui rencontrent des difficultés **d'accès au financement**. Aussi, une facilité de 10 M USD sera destinée au financement du commerce, dans le cadre du Programme de financement du commerce mondial (GTFP) et de l'Initiative pour le redressement du commerce en Afrique (ATRI) visant à soutenir les importations et les exportations de biens stratégiques vers et depuis la Mauritanie.

## 🍷 Niger

### Le budget 2024 de l'Etat projeté à 5,5 Mds EUR

Selon le [Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle \(DPBEP\)](#) pour 2024-2026, la croissance économique est projetée à 7,8% en 2023 **et devrait s'établir en moyenne à 9,3%** sur la période 2024-2026, tirée par la mise en service du pipeline et les investissements publics comme privés. Le budget **de l'Etat devrait** ainsi évoluer de 3 636,3 Mds FCFA (5,5 Mds EUR) en 2024 à 4 161,4 Mds FCFA en 2026 (6,3 Mds EUR). En moyenne, près de 60% du budget sera alloué aux investissements, 13% pour la dette et 11% pour la masse salariale. Le DPBEP prévoit également une progression constante des recettes fiscales, de 1 734 Mds FCFA (2,6 Mds EUR) en 2024 à 2 096 Mds FCFA (3,2 Mds EUR) en 2026, se traduisant par un taux de pression fiscale de 11,8% du PIB en moyenne. Le déficit budgétaire serait réduit sur la période, passant de 4,4% du PIB en 2024 à 2,6% en 2026, et la dette publique contenue en dessous du seuil communautaire de 70% du PIB.

### 210 M EUR de la Banque mondiale pour soutenir les politiques éducatives

Le 23 juin 2023, la Banque mondiale [a approuvé](#) un financement additionnel de 230 M USD en faveur du **Projet d'amélioration des apprentissages pour l'obtention de résultats dans l'éducation au Niger (LIRE)**. Ce projet devrait améliorer l'accès à l'éducation, la qualité de l'enseignement et l'environnement d'apprentissage tout en renforçant la

planification des politiques éducatives. Ce financement sera étalé sur 6 ans et sera principalement fléché vers la construction de **salles de classes en dur et la promotion de l'accès des filles à une éducation de qualité via l'installation d'internats réservés aux filles**. Selon la **Banque mondiale**, le **taux d'achèvement du primaire au Niger se situe à 54% pour les filles et 61% pour les garçons en 2021**.

### Hausse de 4% du chiffre d'affaires du secteur des télécommunications

Le 26 juin, la [Présidente](#) du Conseil National de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (CNRCEP) a présenté les conclusions du [rapport 2022](#) de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP). **Le chiffre d'affaires du secteur des communications électroniques a progressé de 4% en 2022 pour atteindre 278,6 Mds FCFA (424,7 M EUR)**. Le taux de pénétration mobile a légèrement cru, passant de 61 à 63%, de même que celui **de l'internet mobile, passant de 33% à 37%**. Cependant, le parc d'abonnés fixes continue de décliner (-8,2% en 2022). Les opérateurs totalisent plus de 16 M d'abonnés mobiles (dont 9,3 M disposent de l'Internet mobile) et environ 117 600 abonnés fixes. Pour rappel, le marché en 2022 est partagé entre 4 opérateurs de réseau mobile (dont 2 exploitant également des licences fixes), un opérateur détenteur de licence d'infrastructures et 3 fournisseurs d'accès internet opérationnels.

## 🇸🇳 Sénégal

### Le FMI approuve un appui financier d'un montant total de 1,8 Md USD

Le 26 juin 2023, le **Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI)** [a approuvé](#) une enveloppe globale **d'environ 1,8 Md USD** en faveur du Sénégal. Celle-ci comprend un montant de 1,1 Md DTS (1,5 Md USD) au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) et du Mécanisme élargi de crédit (MEC) ainsi qu'un montant de 242,7 M DTS (324 M USD) au titre de la Facilité

pour la résilience et la durabilité (FRD). Le **programme soutenu par le MEC/FEC, d'une durée de 36 mois, vise la réduction des vulnérabilités liées à la dette à travers une consolidation budgétaire (objectif de contenir le déficit budgétaire à 3% du PIB d'ici 2025), le renforcement de la gouvernance et une croissance plus inclusive**. A noter que la décision du Conseil a permis le décaissement immédiat de 161,8 M DTS (216 M USD) au titre du MEC/FEC. La FRD soutiendra pour sa part les objectifs d'atténuation **et d'adaptation au changement climatique du Sénégal**, tout en appuyant les travaux visant à intégrer le changement climatique au processus budgétaire.

### Le budget projeté à environ 11 Mds EUR en 2024

Dans le cadre du débat sur la loi d'orientation budgétaire qui [s'est tenu](#) à l'Assemblée nationale le 26 juin 2023, le Ministre des Finances et du Budget a annoncé que **le budget de l'Etat devrait atteindre plus de 7 000 Mds FCFA (10,7 Mds EUR) en 2024, soit une hausse de 9,1% par rapport à la loi de finances initiale (LFI) 2023**. Cette performance **s'expliquerait par des recettes fiscales projetées en hausse de 23%**. Le déficit budgétaire serait pour sa part contenu à 3,9% du PIB. **Plus généralement, d'après le Ministre, le budget aura presque triplé depuis 2012 (2 344,8 Mds FCFA ; 3,6 Mds EUR), notamment grâce à la modernisation de l'administration fiscale, à l'amélioration du recouvrement et à la formalisation progressive des activités**.

### Lancement d'un partenariat de transition énergétique avec les partenaires internationaux

A l'occasion du sommet pour un [nouveau pacte financier](#), le Sénégal et un groupe de partenaires internationaux, composés de l'Allemagne, la France, l'Union européenne, le Royaume-Uni et le Canada ont annoncé le 22 juin 2023 le lancement d'un partenariat pour une transition énergétique juste (JETP), dont l'objectif est de soutenir les efforts du Sénégal en matière d'accès universel à l'énergie et de consolidation d'un système

énergétique sobre en carbone, résilient et durable. La part des énergies renouvelables dans le mix électrique sénégalais sera ainsi portée à **40% en capacité installée d'ici 2030, grâce au soutien des partenaires internationaux et des banques multilatérales de développement, qui mobiliseront 2,5 Mds EUR de financements nouveaux et additionnels à partir de 2023, pour une période initiale de 3 à 5 ans. Le partenariat offrira également de nombreuses opportunités d'investissements pour le secteur privé, les fonds souverains et les fondations philanthropiques. Il s'agit du 4<sup>ème</sup> du genre dans le monde, après ceux conclus avec l'Afrique du Sud, l'Indonésie et le Vietnam.**

## Togo

### 100 M USD de la Banque mondiale pour un nouveau programme de filets sociaux

La Banque mondiale [a approuvé](#) le 23 juin 2023, un financement de 100 M USD en faveur du programme ASTRE (Assistance Sociale Transformatrice pour la Résilience). Ce programme vise à améliorer la résilience des personnes les plus défavorisées et enrayer le cycle intergénérationnel de la pauvreté. **L'objectif affiché est d'étendre les transferts monétaires à l'ensemble de la population extrêmement pauvre, estimée à 1,8 M de personnes. Le programme vise également à donner accès à des informations sanitaires et à des mesures en faveur de l'éducation financière. En outre, le programme appuiera la création d'un système d'information sociale interopérable pour identifier les bénéficiaires et suivre l'évolution de leur situation.**

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.trésor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.trésor.economie.gouv.fr/tresor-international)



Responsable de la publication : Service économique **régional d'Abidjan**  
Rédacteurs : Service économique **régional d'Abidjan, services économiques de Bamako, Dakar, Lomé et Ouagadougou, antennes de Conakry et Nouakchott**

Pour s'abonner

[abidjan@dgtresor.gouv.fr](mailto:abidjan@dgtresor.gouv.fr)